



AUPLATA

Société anonyme au capital de 7.592.952,75 euros

Siège social : Zone Industrielle de Dégrad des Cannes – Immeuble Simeg – 97354 Rémire-Montjoly
R.C.S. CAYENNE 331 477 158

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le Groupe AUPLATA a pour objet principal l'exploitation minière aurifère. Il conduit toutes les activités liées à l'exploitation de mines d'or en Guyane Française, et notamment l'extraction et le traitement du minerai, l'affinage de l'or brut produit étant sous-traité chez des industriels indépendants.

Faits marquants

Activité et résultats du premier semestre

La production du 1er semestre 2014 s'élève à 266 kg en progression de 4,3% par rapport au 1er semestre 2013. L'absence de production sur la mine de Yaou a pu être compensée par l'accroissement de la sous-traitance minière sur les autres sites miniers.

Les ventes d'or affiné atteignent 7,2 M€ en recul de -14,3% par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice précédent, fortement pénalisées par le repli des cours mondiaux de l'or en baisse de 19% entre les 2 semestres (30 253 €/kg d'or en moyenne au 1^{er} semestre 2014, contre 37 313 €/kg en moyenne au 1er semestre 2013 - Source : World Gold Council). L'impact négatif des cours sur le chiffre d'affaires des ventes d'or est évalué à -1,5M€

Le chiffre d'affaires total s'établit à 9 317 k€ comparé à 9 471 k€ en 2013, il intègre une hausse des prestations de négoce liées au recours à la sous-traitance minière.

Les charges d'exploitation sont en diminution de 16% par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice précédent, conséquence du plan d'économie amorcé au 2^{ème} semestre 2013. Le résultat opérationnel courant est une perte de 2 986 K€ comparé à une perte de 4 968 k€ à fin juin 2013.

Développements : amélioration des procédés d'extraction de l'or

Le Groupe concentre ses efforts de recherche sur le développement du procédé d'extraction de l'or par cyanuration en vue d'améliorer l'efficacité et la rentabilité de l'extraction tout en étant particulièrement respectueux de l'environnement.

Auplata a reçu le 14 février 2014 l'autorisation de la municipalité de Rémire-Montjoly pour la construction de l'unité pilote de traitement des concentrés aurifères utilisant le procédé de cyanuration, le dossier déclaratif a par la suite été envoyé à la DEAL qui produira un arrêté encadrant cette activité. L'objectif de cette unité est de centraliser le traitement des concentrés aurifères produits par les concentrateurs gravimétriques des sites miniers, elle intègrera le tablage des concentrés ainsi que la lixiviation par cyanuration en cuves agitées des rejets de ce tablage. La capacité de l'unité pilote étant de 5 tonnes/jour, elle permettra de traiter les concentrés en provenance des sites miniers d'Auplata et, sous forme de prestation, les concentrés de production d'autres acteurs miniers locaux. Le planning prévisionnel du projet prévoit l'installation et la mise au point de l'unité en novembre 2014 et de premiers essais de production en fin d'année 2014.

Cette unité pilote qui amènera une augmentation de la production interne de l'ordre de 20% est une première étape vers l'amélioration des procédés d'extraction de l'or et permettra de démontrer la maîtrise du process avant la mise en œuvre d'unités industrielles de traitement par cyanuration.

Le Groupe a également déposé le 29 novembre 2013, auprès des autorités françaises de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL), une demande administrative pour la mise en œuvre d'une unité industrielle de cyanuration sur son site minier de Dieu Merci. Cette unité d'une capacité de traitement de 300 tonnes jour a pour vocation à traiter les rejets actuellement stockés dans six bassins et issus du traitement gravimétrique actuel. Préalable à l'ouverture de l'enquête publique, le commissaire enquêteur doit être nommé en novembre. En cas d'acceptation du dossier, l'arrêté préfectoral d'autorisation devrait être émis dans le courant du 1^{er} semestre 2015.

Opérations de marché

Au cours du premier semestre, la Société a procédé à des opérations de marché visant à renforcer sa situation financière afin de financer ses projets de développements dans les procédés de traitement par cyanuration.

La Société a lancé le 4 mars 2014 une augmentation de capital par émission d'actions ordinaires avec maintien du droit préférentiel de souscription d'un montant maximum de 5 M€ au prix unitaire de 1,40 €. L'augmentation de capital a fait l'objet d'une demande globale de 5 576 073 actions représentant une sursouscription de 173% et un montant total demandé de 7,8 M€. Compte tenu de cette forte demande, Auplata a décidé d'exercer la clause d'extension à hauteur de 358 875 actions supplémentaires, et ainsi de porter le nombre de titres offerts à 3 571 423, représentant un montant total brut, prime d'émission incluse de 4 999 992,20 €. A l'issue de cette augmentation de capital, le capital social de la Société est de 7 317 952,75 euros divisé en 29 271 811 actions de 0,25 euros chacune.

La Société a procédé à l'émission d'un nouvel emprunt obligataire d'un montant brut de 6 736 500 euros, constitué de 13.473 obligations d'un prix unitaire de 500 €. Cet emprunt a été souscrit à hauteur de 2 925 obligations par compensation conventionnelle de créance à raison de 1 obligation Auplata 2010 contre 1 nouvelle obligation de même valeur. L'actionnaire de référence CMT a souscrit à cet emprunt par compensation avec l'avance en compte courant d'un montant de 2 500 000 euros apportée en décembre



2013. Les obligations porteront intérêt à un taux fixe de 8% par an, les intérêts seront versés annuellement le 26 juin de chaque année, à compter de 2015.

Le Conseil d'administration faisant usage de la délégation de compétence qui lui a été octroyée lors de l'Assemblée Générale du 30 juin 2014 a émis 878 154 Bons de Souscriptions d'Actions (BSA-2014) au profit de Monsieur Jean-François Fourt, Président du Conseil d'Administration. L'exercice des BSA-2014 s'échelonne en 3 phases et est conditionné à l'atteinte de critères de performance basés sur la production. L'exercice d'un BSA-2014 donne droit à la souscription d'une action ordinaire nouvelle à un prix égal à 1,38 euro.

Evènements post-clôture

Augmentation de capital

Postérieurement au 30 juin 2014, la Société a procédé à une augmentation de capital réservée en numéraire, entièrement souscrite par un investisseur privé. Cette opération s'est traduite par l'émission de 1 100 000 actions nouvelles au prix unitaire de 1,40 € soit un montant total de 1 540 000 €

Titres miniers

La Société SMYD, filiale d'Auplata a déposé le 18 septembre le dossier de renouvellement du Permis d'Exploitation (PEX) du site de Yaou arrivant à échéance en novembre 2014.

Columbus

Au cours du mois de septembre, la Société a procédé à des cessions de titres de sa filiale Columbus sur le marché de Toronto. A l'issue de ces cessions, opérées dans le cadre de la gestion de sa trésorerie et du financement de ses projets de développement Auplata détient 20 184 177 titres de la société Columbus, soit 14,86% du capital de Columbus au 30 septembre 2014.

Accords post-clôture

Postérieurement à la clôture, la Société a signé un accord de partenariat technique d'une durée de 3 ans avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (le BRGM). Auplata et le BRGM ont également conclu l'octroi au BRGM d'une option d'entrée au capital d'Auplata à travers une augmentation de capital réservée d'un montant de 2M€ Afin de refléter la situation future estimée la plus probable en cohérence avec cet accord, une provision de 1M€a été comptabilisée en éléments non récurrents dans les états financiers de la société Auplata SA.

Le 22 septembre, Auplata annonçait la signature d'un accord de joint-venture (coentreprise) conclu avec Newmont LaSource, filiale à 100% de Newmont Mining Corporation, l'un des premiers producteurs d'or au monde et portant sur les titres miniers, Permis Exclusifs de Recherche (PER), de Bon Espoir et Iracoubo Sud détenus par la filiale ARMINA Ressources Minières d'Auplata. Cet accord prévoit deux phases d'exploration avec des dépenses d'exploration engagées par Newmont pouvant aller jusqu'à 12 M\$, permettant à Newmont de porter sa participation dans la coentreprise jusqu'à 75%, Auplata conservant les 25% restant.

A l'issue de ces deux phases d'exploration, Auplata aura la faculté, en fonction de sa contribution aux futurs programmes d'exploration, de maintenir sa participation dans la coentreprise, d'accepter de la diluer ou de la convertir en perception d'une royalty sur les futures exploitations.

Cet accord s'inscrit dans la stratégie du Groupe de conclure des partenariats avec des acteurs majeurs internationaux afin de valoriser son portefeuille minier. Il reste soumis à la réalisation de différentes conditions suspensives, et notamment à l'approbation du Ministère chargé des Mines.

ÉTATS FINANCIERS

1	FAITS MARQUANTS.....	14
1.1	Activité	14
1.2	Développements.....	14
1.3	Augmentations de capital	14
1.4	Emprunt obligataire.....	14
1.5	Coupon obligataire.....	14
1.6	Valorisation des titres Columbus Gold Corporation mis en équivalence	14
1.7	Option d'entrée du BRGM au capital d'Auplata.....	14
2	PRINCIPES COMPTABLES.....	15
2.1	Base de préparation des états financiers	15
2.2	Principes de consolidation	15
2.3	Référentiel comptable	15
2.3.1	Nouvelles normes, amendements de normes ou interprétations entrés en vigueur à compter du 1er janvier 2014.....	15
2.3.2	Nouvelles normes, amendements de normes ou interprétations adoptés ou non par l'UE entrant en vigueur postérieurement au 1er janvier 2014 mais pouvant être anticipés	15
2.4	Méthodes et règles d'évaluation.....	15
2.4.1	Événements postérieurs à la date de clôture.....	16
2.4.2	Résultat par action	16
2.4.3	Produits et charges non récurrents.....	16
2.4.4	Regroupement d'entreprise	16
2.4.5	Pertes de valeur.....	16
2.4.6	Immobilisations incorporelles	17
2.4.7	Actifs miniers	18
2.4.8	Immobilisations corporelles hors actifs miniers	18
2.4.9	Actifs (ou Groupe d'actifs) non courants détenus en vue de la vente, activités arrêtées, cédées ou en cours de cession	18
2.4.10	Contrats de location.....	19
2.4.11	Actifs financiers.....	19
2.4.12	Stocks, encours et reconnaissance des revenus.....	19
2.4.13	Créances et dettes	19
2.4.14	Écarts de conversion – Risques de change.....	19
2.4.15	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	19
2.4.16	Provisions pour risques et charges	19
2.4.17	Provision pour remise en état des sites.....	19
2.4.18	Impôts différés et situation fiscale latente.....	20
2.4.19	Actions propres.....	20
2.4.20	Paiement en action.....	20
2.4.21	Instruments financiers dérivés.....	21
2.4.22	Crédit d'impôt recherche (CIR)	21
2.4.23	Actifs et passifs éventuels	21
2.4.24	Engagements de retraite	21
3	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION.....	21
4	NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS	22
4.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	22
4.1.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	22
4.1.2	Flux d'immobilisations incorporelles et corporelles (valeurs brutes).....	23
4.1.3	Flux d'amortissements des actifs incorporels et corporels	23
4.1.4	Flux de pertes de valeur des actifs incorporels et corporels	24
4.2	Titres de participation mis en équivalence.....	24
4.3	Stocks et encours	24
4.4	Clients et comptes rattachés	24
4.5	Autres actifs non courants et courants	25
4.6	Impôts sur les sociétés	25
4.6.1	Rapprochement entre impôt théorique et impôt effectif	25
4.7	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	25

4.8	Capitaux propres.....	26
4.8.1	Évolution du capital.....	26
4.8.2	Actionnariat	26
4.8.3	Bons et options de souscription d'actions.....	26
4.9	Résultat par action	27
4.10	Variation des provisions pour risques et charges.....	27
4.11	Instruments financiers dérivés	27
4.12	Emprunts et dettes financières.....	28
4.12.1	Variation des emprunts et dettes financières.....	28
4.12.2	Échéancier des emprunts et dettes financières	28
4.13	Autres passifs courants et non courants.....	29
4.14	Engagements et passifs éventuels.....	29
4.15	Ventilation du chiffre d'affaires.....	29
4.16	Charges d'exploitation.....	30
4.16.1	Ventilation des achats consommés.....	30
4.17	Dotations et reprises aux amortissements et provisions	30
4.18	Produits et charges non récurrents.....	30
4.19	Coût de l'endettement.....	31
4.20	Notes relatives au tableau de flux de trésorerie.....	31
4.21	Note relative aux parties liées.....	31
4.22	Information sectorielle.....	32
4.22.1	Information par groupe d'activité.....	32
4.22.2	Informations par zone géographique.....	32
4.23	AUTRES NOTES.....	32
4.23.1	Effectifs.....	32
4.23.2	Rémunération des mandataires sociaux	32
4.23.3	Événements postérieurs	32
4.24	LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	33

COMPTES CONSOLIDÉS

Du 01/01/2014 au 30/06/2014

BILAN CONSOLIDÉ

<i>En K€</i>	Notes	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
ACTIF				
Actifs non courants		39 776	38 283	38 004
Écarts d'acquisition				
Immobilisations incorporelles	4.1.1	5 998	5 014	5 017
Immobilisations corporelles	4.1.1	25 134	27 121	26 761
Immeubles de placement		0	0	0
Actifs financiers : prêts et créances		55	45	40
Actifs financiers : titres non consolidés		1	1	1
Titres mis en équivalence	4.2	8 588	6 101	6 167
Impôt différé		0	0	17
Autres actifs non courants		1	0	0
Actifs courants		10 130	5 832	5 061
Stocks et en-cours	4.3	934	409	358
Clients et comptes rattachés	4.4	1953	845	914
Autres actifs courants	4.5	1074	1624	2 692
Créance d'impôt		4	161	161
Trésorerie et autres équivalents de trésorerie	4.7	6 166	2 793	937
Actifs destinés à la vente		0	0	0
Total de l'actif		49 906	44 114	43 065

PASSIF	Notes	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Capitaux propres (part du Groupe)	4.8	26 287	23 221	23 716
Capital		7 318	6 425	5 425
Primes		49 313	45 533	42 533
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres		50	(121)	255
Réserves et résultat consolidés		(30 394)	(28 615)	(24 498)
Intérêts ne conférant pas le contrôle		(31)	(25)	(15)
Passifs non courants		9 653	11 296	8 699
Provisions	4.10	38	35	38
Instruments financiers dérivés	4.11		119	277
Emprunts dettes financières à plus d'un an	4.12	6 709	5 735	5 478
Dettes financières avec les parties liées	4.12		2 500	
Impôts différés		2 906	2 907	2 905
Autres passifs non courants				
Passifs courants		13 997	9 622	10 666
Provisions	4.10	2 720	1 883	1 811
Instruments financiers dérivés	4.11	124	162	
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	4.12	4 162	716	2 097
Dettes financières avec les parties liées	4.12	460	1 076	
Fournisseurs et comptes rattachés	4.13	5 433	4 167	5 553
Autres passifs courants	4.13	1 097	1 598	1 166
Impôt exigible			21	39
Passifs liés à des actifs destinés à la vente				
Total du passif et des capitaux propres		49 906	44 114	43 065

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En K€	Notes	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Chiffre d'affaires	4.15	9 317	20 314	9 471
Achats consommés	4.16	(8 633)	(19 371)	(9 615)
Charges de personnel		(2 033)	(5 392)	(2 855)
Impôts et taxes		(237)	(558)	(230)
Dotations aux amortissements et provisions	4.17	(1311)	(3 145)	(1347)
Autres produits et charges d'exploitation		(89)	(326)	(392)
Résultat opérationnel courant		(2 986)	(8 480)	(4 968)
Produits et charges non récurrents	4.18	1526	1107	748
Résultat opérationnel		(1 460)	(7 373)	(4 219)
Charge d'endettement financier brut	4.19	(349)	(526)	(25)
Rémunération de la trésorerie				
<i>Coût de l'endettement financier net</i>		(349)	(526)	(25)
Autres charges et produits financiers	4.19	(11)	217	(2)
Résultat courant		(1 820)	(7 683)	(4 247)
Impôt sur le résultat	4.6.1			(21)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	4.2	(235)	(824)	(283)
Résultat après impôts des activités poursuivies		(2 055)	(8 506)	(4 550)
Résultat net des activités non poursuivies				
Résultat net		(2 055)	(8 506)	(4 550)
dont part du Groupe		(2 048)	(8 488)	(4 542)
dont part des intérêts ne conférant pas le contrôle		(7)	(18)	(9)
Nombre moyen pondéré d'actions		27 476 234	22 968 148	21 700 388
Dividende par action versé au titre de l'exercice				
Résultat par action des activités poursuivies, en euros		(0,075)	(0,370)	(0,210)
Résultat par action des activités abandonnées, en euros		0,000	0,000	0,000
Actions potentielles dilutives				
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution		27 476 234	22 968 148	21 700 388
Résultat par action dilué des activités poursuivies, en euros		(0,075)	(0,370)	(0,210)
Résultat par action dilué des activités abandonnées, en euros		0,000	0,000	0,000

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

<i>En K€</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Résultat net	(2 055)	(8 506)	(4 550)
Écarts de conversion	82	(892)	(363)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente			
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	88	149	
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	170	(743)	(363)
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies		6	
Impôts		(2)	
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables		4	
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	170	(739)	(363)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(1 884)	(9 246)	(4 913)
dont part du Groupe	(1878)	(9 227)	(4 905)
dont part des intérêts ne conférant pas le contrôle	(7)	(18)	(9)

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

En K€	Notes	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Résultat net des activités poursuivies		(2 055)	(8 506)	(4 550)
Charges et produits calculés	4.20	1 389	3 019	1 616
Plus et moins-values de cessions		13	24	-
QP de résultat des sociétés mises en équivalence	4.3	235	824	283
Charges et produits non récurrents (sans incidence sur la trésorerie)	4.18	(1 525)	(1 778)	(748)
Capacité d'autofinancement (avant neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts)		(1 944)	(6 418)	(3 400)
Coût de l'endettement financier net		346	526	25
Charge d'impôt	4.16.1	(0)	-	21
Capacité d'autofinancement (après neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts)		(1 598)	(5 892)	(3 354)
Impôts versés		(2)	2	-
Variation du besoin en fonds de roulement		(579)	295	137
Flux net de trésorerie généré par l'activité		(2 179)	(5 594)	(3 217)
Opérations d'investissement				
Décaissement / acquisition immobilisations incorporelles		(11)	(11)	(10)
Décaissement / acquisition immobilisations corporelles		(420)	(7 334)	(5 398)
Encaissement / cession immobilisations corporelles et incorporelles		159	(1)	-
Subventions d'investissements encaissés		-	-	-
Décaissement / acquisition immobilisations financières		(12)	(4)	-
Encaissement / cession immobilisations financières		5	-	-
Trésorerie nette / acquisitions et cessions de filiales		-	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(279)	(7 350)	(5 408)
Opérations de financement				
Augmentation de capital ou apports	4.8	4 673	4 000	-
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		-	-	-
Dividendes versés aux intérêts ne conférant pas le contrôle		-	-	-
Encaissements provenant d'emprunts	4.12	2 579	740	468
Remboursement d'emprunts	4.12	(207)	(231)	(90)
Variation des comptes courants avec les parties liées		(678)	3 560	1 500
Intérêts financiers net versés		(536)	(621)	(607)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		5 832	7 448	1 271
Variation de trésorerie		3 373	(5 497)	(7 352)
Incidence des variations de taux de change		-	-	-
Trésorerie à l'ouverture	4.7	2 792	8 288	8 288
Reclassement de trésorerie		-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	4.7	6 165	2 792	936

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En K€	Capital	Primes	Résultats cumulés non distribués	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat	Part du Groupe	Part ne conférant pas le contrôle	Capitaux Propres
31/12/2012	5 425	42 533	(7 505)	618	(12 779)	28 292	(6)	28 286
Résultat net					(4 542)	(4 542)	(9)	(4 550)
Autres éléments du résultat global				(363)		(363)		(363)
Résultat global				(363)	(4 542)	(4 905)	(9)	(4 913)
Augmentation de capital								
Affectation du résultat			(12 779)		12 779			
Plan d'actions gratuites : valeur des services rendus par le personnel (société en IG)								
Plan d'option sur actions réservées au personnel : valeur des services rendus par le personnel (société MEQ)								
Dividendes								
Variation de l'autocontrôle sur la période								
Plus-values sur actions propres								
Variations de périmètre								
Autres impacts			327			328	(0)	328
30/06/2013	5 425	42 533	(19 957)	255	(4 541)	23 716	(15)	23 701
31/12/2013	6 425	45 533	(20 128)	(121)	(8 488)	23 221	(25)	23 196
Résultat net					(2 048)	(2 048)	(7)	(2 055)
Autres éléments du résultat global				170		170		170
Résultat global				170	(2 048)	(1 878)	(7)	(1 884)
Augmentation de capital	893	3 780				4 673		4 673
Affectation du résultat			(8 488)		8 488			
Plan d'actions gratuites : valeur des services rendus par le personnel (société en IG)			245			245		245
Plan d'option sur actions réservées au personnel : valeur des services rendus par le personnel (société MEQ)			27			27		27
Dividendes								
Variation de l'autocontrôle sur la période								
Plus-values sur actions propres								
Variations de périmètre								
Autres impacts			(3)	1		(1)		(1)
30/06/2014	7 318	49 313	(28 346)	50	(2 048)	26 287	(31)	26 256

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS
Du 01/01/2014 au 30/06/2014

1 FAITS MARQUANTS

Le Groupe AUPLATA a pour objet principal l'exploitation minière aurifère. Il conduit toutes activités liées à l'exploitation de mines d'or en Guyane Française, et notamment l'extraction et le traitement du minerai, l'affinage de l'or brut produit étant sous-traité chez des industriels indépendants.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon les normes IFRS.

L'exercice couvre une période de 6 mois, du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2014.

1.1 Activité

La production du 1^{er} semestre 2014 s'élève à 266 kg en progression de 4,3% par rapport au 1^{er} semestre 2013. L'absence de production sur la mine de Yaou a pu être compensée par l'accroissement de la sous-traitance minière sur les autres sites miniers.

Le chiffre d'affaires des ventes d'or affiné en recul de -14,3% par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice précédent, est fortement pénalisé par le repli des cours mondiaux de l'or en baisse de 19% entre les 2 semestres (30 253 €kg d'or en moyenne au 1^{er} semestre 2014, contre 37 313 €kg en moyenne au 1^{er} semestre 2013 - Source : World Gold Council).

1.2 Développements

Le Groupe concentre ses efforts de recherche sur le développement du procédé d'extraction de l'or par cyanuration en vue d'améliorer l'efficacité et la rentabilité de l'extraction tout en étant particulièrement respectueux de l'environnement.

1.3 Augmentations de capital

La Société a constaté le 1^{er} avril 2014 une augmentation de capital par émission de 3 571 423 actions ordinaires nouvelles, d'un montant total brut de 4 999 992,20 €. A l'issue de cette augmentation, le capital de la Société est de 7 317 952,75 euros divisé en 29 271 811 actions de 0,25 euro chacune.

1.4 Emprunt obligataire

La Société a procédé à l'émission d'un nouvel emprunt obligataire d'un montant brut de 6 736 500 euros, constitué de 13 473 obligations d'un prix unitaire de 500 €. Les obligations porteront intérêt à un taux fixe de 8% par an, les intérêts seront versés annuellement le 26 juin de chaque année, à compter de 2015.

1.5 Coupon obligataire

Un coupon d'un montant de 485 460 €a été versé aux obligataires le 1^{er} mars 2014.

1.6 Valorisation des titres Columbus Gold Corporation mis en équivalence

Les titres Columbus Gold Corporation acquis pour un montant de 16 177 k€avaient été dépréciés pour un montant de 11 496 K€au cours du 1^{er} semestre 2012 pour tenir compte de la baisse significative et prolongée du cours de l'action.

A la clôture de l'exercice 2013, les pertes générées par la société Columbus Gold Corporation ainsi que les autres éléments comptabilisés en résultat global avaient conduit à une diminution de la valeur des titres mis en équivalence et une reprise de dépréciation de 1 200 K€avait été comptabilisée afin de ne pas créer trop de distorsion entre la valorisation des titres et leur valeur boursière.

Au 30 juin 2014, les titres Columbus ont été évalués sur la base du cours de bourse moyen auquel la Société a opéré des cessions partielles de titres en septembre. Cette valorisation a conduit à une reprise complémentaire de provision d'un montant de 2 566 k€comptabilisée en éléments non récurrents.

1.7 Option d'entrée du BRGM au capital d'Auplata

L'accord conclu avec le BRGM en août 2014 et l'octroi d'une option d'entrée au capital de la Société à travers une augmentation de capital réservée d'un montant de 2 M€a conduit la Société à comptabiliser en éléments non récurrents, une provision d'un montant de 1M€

2 PRINCIPES COMPTABLES

2.1 Base de préparation des états financiers

En application des règlements européens, les états financiers du Groupe sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales applicables au sein de l'Union Européenne au 30 juin 2014 (IAS/IFRS). Le Groupe prépare des états financiers consolidés condensés selon une périodicité semestrielle, conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils n'incluent pas toute l'information requise pour l'établissement des états financiers annuels et doivent être lus en liaison avec les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, arrondi au millier d'euros le plus proche.

2.2 Principes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe détient, directement ou indirectement, le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les sociétés dans lesquelles le Groupe a une influence notable, y compris les sociétés étrangères, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient plus de 20% des droits de vote.

Les acquisitions ou cessions de sociétés intervenues en cours d'exercice sont prises en compte dans les états financiers consolidés à partir de la date de prise d'effet du contrôle exclusif ou de l'influence notable ou jusqu'à la date de perte de celles-ci.

La consolidation est réalisée à partir de comptes établis au 30 juin 2014.

La liste des filiales et participations consolidées est présentée en Note 4.24 de l'Annexe aux comptes consolidés intermédiaires. Certaines filiales non significatives au regard du Groupe ne sont pas consolidées.

2.3 Référentiel comptable

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2014. Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 à l'exception des nouvelles normes, normes révisées et interprétations applicables à compter du 1er janvier 2014 :

2.3.1 Nouvelles normes, amendements de normes ou interprétations entrés en vigueur à compter du 1er janvier 2014

- ✓ IFRS 10 « États Financiers consolidés ».
- ✓ IFRS 11 « Partenariats ».
- ✓ IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités ».
- ✓ Amendement consécutif à IFRS 10, 11, 12 sur IAS 28 « Participation dans des entreprises associées et les coentreprises » et amendements de transition à IFRS 10, 11, 12.
- ✓ Amendements à IAS 32 « Instruments Financiers – Présentation – Compensation des actifs et passifs financiers ».
- ✓ IAS 36 : Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers.

L'application de ces nouveaux textes est sans impact pour le Groupe.

2.3.2 Nouvelles normes, amendements de normes ou interprétations adoptés ou non par l'UE entrant en vigueur postérieurement au 1er janvier 2014 mais pouvant être anticipés

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des textes suivants publiés par l'IASB mais dont l'application n'est pas obligatoire en 2014 selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne :

- ✓ IFRIC 21 « Prélèvements opérés par les autorités auprès des entités actives sur un marché particulier »

Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif de cette interprétation.

2.4 Méthodes et règles d'évaluation

Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique, à l'exception des postes pour lesquels les normes IFRS requièrent une évaluation à la juste valeur.

La préparation des états financiers implique que la direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations, retient certaines hypothèses et s'appuie sur l'appréciation des géologues experts pour l'estimation des ressources minières qui ont une incidence sur les montants d'actifs (principalement les droits miniers inscrits en immobilisations incorporelles) et de passifs (principalement les provisions pour remise en état des sites) inscrits au bilan consolidé, les montants de charges et de produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents.

2.4.1 Événements postérieurs à la date de clôture

Les événements survenant entre la date de clôture et l'autorisation de leur publication par le Conseil d'Administration ne donnent lieu à un ajustement que s'ils révèlent, précisent ou confirment des situations existantes à la date de clôture.

2.4.2 Résultat par action

Le Groupe présente dans ses états financiers un résultat de base par action et un résultat dilué par action. Le résultat de base par action est égal au résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur l'exercice. Le calcul du résultat dilué par action prend en compte tous les instruments ayant un effet dilutif accordés par le Groupe.

2.4.3 Produits et charges non récurrents

Pour améliorer la comparabilité des exercices, le Groupe a décidé d'isoler les éléments non courants du résultat opérationnel et de faire apparaître un « résultat opérationnel courant ».

Les éléments non courants résultent d'opérations qui, en raison de leur nature, de leur montant et/ou de leur fréquence, ne peuvent pas être considérés comme faisant partie des activités et du résultat régulier du Groupe.

Ils sont présentés de manière distincte dans le compte de résultat sur la ligne « produits et charges non récurrents » afin de faciliter la compréhension de la performance et de la comparabilité du résultat opérationnel courant d'une période à l'autre. Ils sont détaillés dans la Note 4.18.

Ils comprennent essentiellement :

- Les dépréciations et reprises de dépréciation sur titres COLUMBUS
- La provision liée à l'accord conclu avec le BRGM
- Les autres produits ou charges significatifs liés à des événements inhabituels ou exceptionnels qui pourraient influencer l'analyse et la comparabilité de la performance du Groupe.
- Les coûts de fermetures de sites.

2.4.4 Regroupement d'entreprise

La norme IFRS 3 révisée requiert l'application de la « méthode de l'acquisition » aux regroupements d'entreprises, qui consiste à évaluer à leur juste valeur les actifs, les passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise.

L'écart d'acquisition (« Goodwill ») représente la juste valeur de la contrepartie transférée (incluant la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise) moins le montant net comptabilisé au titre des actifs identifiables et des passifs repris.

Les éventuels écarts d'acquisition négatifs sont constatés directement au compte de résultat.

Dans le cadre de l'analyse de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entité acquise, le Groupe serait notamment amené à valoriser sur la base d'un rapport d'expert indépendant les titres miniers et à reconnaître ces éléments en actifs et ou droits miniers pour leur juste valeur. Les normes IFRS offrent aux sociétés un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser l'évaluation à la juste valeur à la date d'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels obtenus.

Le Groupe enregistre, en autres charges opérationnelles, les coûts directs liés à l'acquisition, à l'exception des coûts directs liés à l'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle qui sont enregistrés directement en capitaux propres.

Pour les acquisitions réalisées par étapes successives, le Groupe comptabilise en résultat, en autres charges et produits opérationnels, la réévaluation de la quote-part antérieurement détenue en cas de prise de contrôle. Dans le cas d'une acquisition complémentaire permettant d'obtenir le contrôle conjoint d'une société précédemment sous influence notable, l'éventuel profit ou perte qui découle de la réévaluation à la juste valeur de la participation antérieurement détenue est comptabilisé en capitaux propres.

Par ailleurs, en application de la norme IAS 27 révisée, les rachats de minoritaires dans des sociétés contrôlées et les cessions de parts à des minoritaires sans perte de contrôle donnent lieu à la comptabilisation en variation de capitaux propres attribuables à la société-mère de la différence entre le coût d'acquisition ou de cession et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle. Pour toute cession partielle ou totale avec perte de contrôle, le Groupe comptabilise en résultat, en autres charges et produits opérationnels, le résultat de cession ainsi que la réévaluation de la quote-part conservée.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Le Groupe procède à des tests de pertes de valeur, au moins une fois par an à la date de clôture mais également à tout autre moment s'il existe des indicateurs de perte de valeur. Lorsque des circonstances particulières le justifient (modifications profondes et structurelles des conditions techniques, réglementaires ou de marché, rentabilité insuffisante, etc.), une dépréciation des écarts d'acquisition est constatée, conformément à la méthodologie décrite ci-après. Une telle dépréciation n'est pas réversible.

2.4.5 Pertes de valeur

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par an à la date de clôture mais également à tout moment s'il existe des indicateurs de perte de valeur.

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute.

Pour les actifs non courants autres que les écarts d'acquisition ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque arrêté.

2.4.6 Immobilisations incorporelles

2.4.6.1 Frais de recherche

Les frais de recherche concernent principalement les procédés d'extraction et les dépenses d'exploration ayant pour but de mettre en évidence de nouvelles ressources aurifères. Ils sont immobilisés dès lors qu'ils se rapportent à un projet qui, à la date de clôture des comptes, est identifiable, évaluable de manière fiable et a de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

Les frais de recherche minière immobilisés sont amortis à partir de la date de début d'exploitation du site, et sur la durée estimée d'exploitation.

En l'absence de découverte d'un gisement laissant présager une probable exploitation commerciale, les dépenses d'exploration, c'est-à-dire de recherche de connaissances nouvelles sur le potentiel minier, la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone géographique sont comptabilisées immédiatement en charges en résultat opérationnel courant.

Les frais de recherche minière sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production.

2.4.6.2 Droits miniers

Les droits miniers correspondent à des droits d'exploration octroyés par l'État permettant de déterminer l'existence d'un gisement et de le quantifier.

Ils sont comptabilisés à l'actif en immobilisations incorporelles et sont initialement évalués au coût d'acquisition ou de production.

La qualification et la quantification des ressources minières du Groupe s'appuient sur des rapports de géologues experts réalisés sur les titres miniers du Groupe, selon les normes canadiennes NI 43-101, normes couramment utilisées comme référentiel.

Ces ressources ont été évaluées par un expert indépendant selon la méthode de marché (recherche de comparables). Cette méthode consiste à analyser des transactions de titres miniers comparables à ceux détenus afin d'en déduire un multiple qui appliqué aux ressources de la Société, donne leur valeur de marché.

Dans les rapports des géologues experts, les ressources sont appréciées en considérant l'usage d'une technologie de traitement au cyanure, dont le rendement est compris entre 90% et 95%, soit une valeur moyenne de 92,5%. Pour valoriser les droits miniers du Groupe, il a donc été procédé à un ajustement lié au rendement attendu de la technologie d'exploitation employée à la date d'évaluation par le Groupe selon la formule suivante :

$$\text{Valeur} = \text{Ressources} \times \text{Rendement ajusté} \times \text{Multiple}$$

$$\text{Où Ressources} = \text{ressources mentionnées dans les rapports des géologues}$$

$$\text{Rendement ajusté} = \text{rendement attendu du processus d'extraction} / 92,5\%$$

Les droits miniers détenus par la société ARMINA RESSOURCES MINIÈRES SARL (« ARMINA ») acquise en 2010 ont été évalués à leur juste valeur selon cette méthode. A la date d'acquisition de la société ARMINA, le Groupe a considéré que ses recherches visant à développer un procédé de traitement chimique alternatif au cyanure, le thiosulfate, étaient suffisamment avancées pour appliquer le rendement attendu du processus d'extraction associé à ce procédé. Il a été considéré que tout acteur de marché qui aurait acquis ces droits miniers aurait développé une technologie similaire afin d'augmenter le rendement d'extraction. Le taux de rendement attendu repris, après une décote de prudence sur les observations faites sur le site pilote, est de 60%. Le rendement ajusté auquel a été valorisé ces droits miniers est donc de 60%/92,5%, soit 65%.

Les droits miniers sont amortis à partir de la date de début d'exploitation du site, et sur la durée estimée d'exploitation.

2.4.6.3 Pertes de valeur

Les immobilisations incorporelles font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant, une dépréciation complémentaire est comptabilisée au compte de résultat dans le résultat opérationnel courant, sur la ligne « dotations aux amortissements et provisions ».

Les indices de pertes de valeur incluent la quantité et la qualité des ressources, le rendement attendu du processus d'extraction, la valeur de marché des transactions, les variations de l'environnement légal et/ ou technologique. Les cours de l'once d'or et du dollar ont également une influence sur la valeur des droits miniers.

2.4.7 Actifs miniers

2.4.7.1 Évaluation à la juste valeur

Les actifs miniers correspondent à des droits d'exploitation (concessions ou permis d'exploitation) de gisements aurifères octroyés par l'État. Les ressources minières contenues dans les gisements sous-jacents des titres miniers, correspondent en substance à des actifs corporels.

Les actifs miniers sont initialement évalués au coût d'acquisition ou de production étant rappelé que les actifs détenus à la date d'adoption des normes IFRS, soit au 1^{er} janvier 2009, ont été évalués à leur juste valeur par un expert indépendant.

Comme pour les droits miniers, la qualification et la quantification des ressources s'appuient sur des rapports de géologues experts réalisés sur les titres miniers du Groupe selon les normes canadiennes NI 43-101, normes couramment utilisées comme référentiel.

Ces ressources ont été évaluées par l'expert indépendant selon la méthode de marché décrite en 2.4.6.2. Le taux de rendement ajusté utilisé pour valoriser ces actifs est de 31%, correspondant au taux de rendement moyen de la technologie de gravimétrie, procédé d'extraction utilisé à cette date pour exploiter ces actifs, soit 29%, pondéré par le taux de rendement moyen de 92,5% de la cyanuration utilisé dans les rapports des géologues experts.

Les actifs miniers sont amortis à partir de la date de début d'exploitation du site, et sur la durée estimée d'exploitation.

2.4.7.2 Pertes de valeur

Les actifs miniers font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant, une dépréciation complémentaire est comptabilisée au compte de résultat dans le résultat opérationnel courant, sur la ligne « dotations aux amortissements et provisions ».

Les indices de pertes de valeur incluent la quantité et la qualité des ressources, le rendement attendu du processus d'extraction, la valeur de marché des transactions, les variations de l'environnement légal et/ ou technologique. Les cours de l'once d'or et du dollar ont également une influence sur la valeur des droits miniers.

2.4.8 Immobilisations corporelles hors actifs miniers

Les immobilisations corporelles hors actifs miniers sont principalement composées de terrains, constructions et matériels de production. Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur, selon le traitement de référence de la norme IAS 16 – *Immobilisations corporelles*.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire au niveau des composants ayant des durées d'utilisation distinctes qui constituent les immobilisations, sans prendre en compte de valeurs résiduelles. Ces durées correspondent en général aux durées d'utilité suivantes :

▪ constructions et agencements	3 à 7 ans
▪ installations techniques, matériels et outillages	3 à 10 ans
▪ agencements divers	5 à 7 ans
▪ Mobilier et matériel de bureau	3 à 10 ans

Les durées d'utilité des immobilisations corporelles directement rattachées à l'activité tiennent compte des cycles de vie estimés des produits d'exploitation. Les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont revues périodiquement, et peuvent être modifiées prospectivement selon les circonstances.

Les amortissements sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les immobilisations corporelles hors actifs miniers font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant, une dépréciation complémentaire est comptabilisée au compte de résultat dans le résultat opérationnel courant, sur la ligne « dotations aux amortissements et provisions ».

2.4.9 Actifs (ou Groupe d'actifs) non courants détenus en vue de la vente, activités arrêtées, cédées ou en cours de cession

Le Groupe applique la norme IFRS 5 – *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* qui requiert une comptabilisation et une présentation spécifique des actifs (ou groupe d'actifs) détenus en vue de la vente et des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession.

Les actifs non courants, ou groupe d'actifs et de passifs directement liés, sont considérés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe d'actifs) doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs cessent d'être amortis à compter de leur qualification en actifs (ou groupe d'actifs) détenus en vue de la vente. Ils sont présentés sur une ligne séparée du bilan, sans retraitement des périodes antérieures.

La perte de contrôle d'une filiale, ou une activité arrêtée, cédée ou en cours de cession, est définie comme une composante d'une entité ayant des flux de trésorerie indépendants du reste de l'entité et qui représente une ligne d'activité ou une région principale et distincte. Le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat.

2.4.10 Contrats de location

Les biens utilisés dans le cadre de contrats de location sont immobilisés, en contrepartie d'une dette financière, lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens.

Les contrats de location dans lesquels les risques et avantages ne sont pas transférés au Groupe sont classés en location simple. Les paiements au titre des locations simples sont comptabilisés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat.

2.4.11 Actifs financiers

Les titres de participation non consolidés sont enregistrés au bilan pour leur valeur d'acquisition puis ultérieurement pour leur juste valeur si celle-ci peut être évaluée de façon fiable. Lorsque la juste valeur ne peut pas être évaluée de façon fiable, les titres sont maintenus à leur coût d'acquisition, déduction faite des éventuelles dépréciations estimées nécessaires.

Une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un placement dans un instrument de capitaux propres en deçà de son coût constitue également une indication objective de dépréciation. Les prêts et créances présentés en actifs financiers non courants sont comptabilisés au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. Les créances financières sont actualisées lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

2.4.12 Stocks, encours et reconnaissance des revenus

Les stocks de matières premières, produits finis et intermédiaires sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur de réalisation nette estimée. Le coût de revient est calculé selon la méthode FIFO ou du coût moyen pondéré.

Le minerai extrait, non traité ou en cours de traitement à la date d'arrêté des comptes, n'est pas valorisé.

L'or est valorisé sur la base des coûts de production de la mine dont il est extrait et des autres coûts engagés pour l'amener dans l'état et à l'endroit où il se trouve. Toutefois, si ce coût constaté est supérieur au cours de vente effective de l'or, vente réalisée dans les jours qui suivent l'arrêté des comptes compte tenu du mode de fonctionnement du Groupe, une provision est alors passée, provision correspondant à la différence entre ce coût de production et le prix de réalisation.

Aucun mécanisme de couverture n'est mis en place par le Groupe, les stocks d'or récurrents n'étant pas significatifs compte tenu des ventes régulièrement réalisées par le Groupe.

2.4.13 Créances et dettes

Les créances et dettes en euros sont valorisées à leur valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation des créances douteuses sont enregistrées lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

L'identification des créances douteuses ainsi que le montant des provisions correspondantes est fondée sur l'expérience historique des pertes définitives sur créances, l'analyse par ancienneté des comptes à recevoir et une estimation détaillée de comptes à recevoir spécifiques ainsi que des risques de crédit qui s'y rapportent.

2.4.14 Écarts de conversion – Risques de change

Les transactions en devises étrangères sont enregistrées en utilisant les taux de change applicables à la date d'enregistrement des transactions ou le cours de couverture. À la clôture, les montants à payer ou à recevoir libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au taux de change de clôture ou au taux de couverture. Les différences de conversion relatives aux transactions en devises étrangères sont enregistrées dans le résultat financier.

2.4.15 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie présentés au bilan comportent les montants en caisse, les comptes bancaires, les dépôts à terme de trois mois au plus et les valeurs mobilières de placement satisfaisant aux critères retenus par IAS 7.

Les intérêts courus acquis sur des comptes à terme sont enregistrés dans les produits financiers.

2.4.16 Provisions pour risques et charges

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation vis à vis d'un tiers antérieure à la date de clôture, lorsque la perte ou le passif est probable et peut être raisonnablement évalué. Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable ni mesurable de façon fiable, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans les engagements. Les provisions sont estimées au cas par cas ou sur des bases statistiques.

2.4.17 Provision pour remise en état des sites

Dans le cas d'une dégradation immédiate, la provision pour remise en état des sites est constituée immédiatement pour le montant total du coût de la remise en état, dès la réalisation de l'installation (ou de la dégradation). Ce coût total est inclus dans le coût de l'actif lié (actif de démantèlement), et l'étalement du coût de la dégradation immédiate s'effectue par le biais de l'amortissement, qui est incorporé dans le coût de production. La provision pour remise en état s'enregistre dans un compte de provisions pour risques et charges.

Dans le cas d'une dégradation progressive, la provision doit être constatée à hauteur du montant des travaux correspondant à la dégradation effective du site à la date de clôture de l'exercice. Aucune provision ne peut donc être constatée pour la partie du site qui n'a pas encore été exploitée, donc dégradée. La contrepartie de cette provision est une charge.

Les obligations de remise en état des sites peuvent naître de la réalisation de :

- dégradations immédiates nécessaires à l'exploitation future (cas de campagnes de découverte, d'installations devant être démantelées...);
- dégradations progressives causées par l'exploitation ou l'extraction.

Les passifs de remise en état sont inflatés et actualisés conformément aux normes IFRS à un taux sans risque avant impôt mais tenant compte des risques spécifiques liés au passif.

Les variations de l'évaluation d'un passif existant relatif au démantèlement ou à la remise en état qui résultent des variations de l'échéancier ou du montant estimé des sorties de trésorerie représentatives d'avantages économiques nécessaires pour éteindre l'obligation, ou une variation du taux d'actualisation ou d'inflation, sont ajoutées ou déduites du coût de l'actif lié dans la période courante ; le montant déduit du coût de l'actif ne doit pas excéder sa valeur comptable. Si une diminution du passif excède la valeur comptable de l'actif, l'excédent est immédiatement comptabilisé en résultat.

Un premier adoptant n'est pas tenu de se conformer à ces dispositions concernant les variations de tels passifs qui se sont produits avant la date de transition aux IFRS.

Le coût de la désactualisation est comptabilisé en résultat financier.

2.4.18 Impôts différés et situation fiscale latente

Les impôts différés correspondant aux différences temporelles existant entre les bases taxables et comptables des actifs et passifs consolidés sont enregistrés en appliquant la méthode du report variable.

Les allègements d'impôts futurs découlant de l'utilisation des reports fiscaux déficitaires (y compris les montants reportables de manière illimitée) et plus largement les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que lorsque leur réalisation est probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés, et sont compensés lorsqu'ils se rapportent à une même entité fiscale.

2.4.19 Actions propres

Aucune action propre n'est détenue à la clôture de l'exercice.

2.4.20 Paiement en action

2.4.20.1 Bons de souscription d'actions

En date du 14 juin 2012, le Groupe a émis 2 903 225 bons de souscription d'action (« BSA »). Ces BSA sont détenus par l'actionnaire de référence Compagnie Minière de Touissit (CMT).

L'exercice d'un BSA donne le droit de souscrire pendant une période de trois années à compter de la réalisation définitive de l'augmentation de capital une action nouvelle ordinaire AUPLATA au prix de 2 euros (dont 0,25 euro de nominal et 1,75 euros de prime d'émission), l'exercice étant cependant subordonné :

- Soit (i) à la construction d'une unité de traitement chimique du minerai ou des rejets produits lors de l'exploitation antérieure sur l'un au moins des sites actuels de production d'AUPLATA (Dieu Merci et Yaou) étant entendu que cette unité devra avoir reçu les autorisations administratives nécessaires à son fonctionnement et avoir la capacité de produire au minimum 30 kg d'or pur par mois (en un ou plusieurs postes),
- Soit (ii) à la constatation par le Conseil d'Administration d'un cours moyen de l'action AUPLATA, pondéré des volumes au moins égal à 3 (trois) Euros sur une période de 20 jours de bourse consécutifs dans les 12 (douze) mois précédant le jour de l'exercice des BSA.

En date du 30 juin 2014, le Groupe a émis 878 154 bons de souscription d'action (« BSA ») au profit du président du Conseil d'Administration Jean-François Fourt. L'exercice d'un BSA donne le droit de souscrire pendant une période de dix ans à une action nouvelle ordinaire AUPLATA au prix de 1,38 euros (dont 0,25 euro de nominal et 1,13 euros de prime d'émission), les BSA étant exerçables dans les conditions suivantes :

- A hauteur de 292 718 BSA-2014 (soit un tiers du nombre de Bons), à tout moment à compter de la date d'attribution des BSA-2014,
- A hauteur de 292 718 BSA-2014 (soit un tiers du nombre de Bons), à tout moment à compter du 31 décembre 2014, si la production d'or cumulée sur l'année 2014 est supérieure ou égale à 500 kg,
- A hauteur de 292 718 BSA-2014 (soit un tiers du nombre de Bons), à tout moment à compter du 1er juillet 2015, si la production d'or cumulée sur le premier semestre 2015 est supérieure ou égale à 250 kg.

2.4.21 Instruments financiers dérivés

Le Groupe a émis le 1^{er} mars 2010 des obligations au nombre de 10 788 d'une valeur nominale et d'un prix d'émission par obligation de 500 € soit un montant brut d'émission de 5 394 000 €. La durée de vie des obligations est de 5 ans. Le taux d'intérêt annuel servi est de 8% pour la première année (périodicité annuelle des intérêts) puis de 6% pour les années suivantes augmenté d'une marge en fonction du cours moyen de l'once d'or de l'année précédente.

Les obligations émises par le Groupe contiennent un dérivé incorporé tel que défini par IAS 39. Une composante Or a donc été enregistrée séparément de la composante dette. Sa juste valeur à l'initiation est enregistrée en compte d'instrument financier dérivé puis les variations de juste valeur constatées à chaque arrêté de comptes, sont enregistrées en compte de résultat (résultat financier). La juste valeur de la composante Or a été déterminée suivant le modèle de Black-Scholes.

Le montant résiduel a été enregistré en dette au coût amorti (enregistrement au TIE ou taux d'intérêt effectif), conformément aux principes IFRS.

Le 25 juin 2014, 2 925 de ces obligations ont été compensées par des nouvelles obligations émises assurant un rendement fixe de 8%.

2.4.22 Crédit d'impôt recherche (CIR)

Conformément aux normes IAS 12 - *Impôts sur le résultat* et IAS 20 - *Subventions publiques*, les crédits d'impôt recherche sont constatés au sein du résultat opérationnel courant plutôt qu'en diminution de la charge d'impôt, s'ils ne sont pas générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé. S'ils sont générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé, les crédits d'impôt recherche sont constatés en produits différés au passif et sont constatés en produits au rythme des amortissements futurs.

2.4.23 Actifs et passifs éventuels

Les actifs et passifs éventuels résultent d'évènements passés, mais dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'évènements futurs incertains. Les passifs éventuels incluent également les obligations non comptabilisées car leur montant ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Les actifs et passifs éventuels sont mentionnés dans les notes aux comptes consolidés, à l'exception des passifs éventuels repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises qui sont comptabilisés selon les critères définis par la norme IFRS 3.

2.4.24 Engagements de retraite

Le Groupe constitue des provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière) et au titre des régimes d'avantages à long terme (médailles du travail). Cette provision pour indemnités est mise à jour annuellement, sur la base des barèmes de droits en vigueur, de l'évolution de l'assiette de calcul, des hypothèses de turn-over et de mortalité et du taux d'actualisation.

Les provisions (ou actifs) comptabilisés correspondent à la valeur actualisée de l'engagement diminuée de la juste valeur des actifs du régime et du coût des services passés et différences actuarielles non comptabilisés. Les taux d'actualisation sont arrêtés par référence à la moyenne sur 5 ans des taux sans risque.

Les écarts actuariels sont intégralement comptabilisés en capitaux propres de l'exercice au cours duquel ils sont constatés (méthode dite SORIE).

La provision pour indemnités est mise à jour annuellement, sur la base des barèmes de droits en vigueur, de l'évolution de l'assiette de calcul, des hypothèses de turnover et de mortalité et du taux d'actualisation.

3 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est fournie en Note 4.24 de l'Annexe. Les sociétés non consolidées sont les suivantes :

En K€	% contrôle	Capital	Valeur brute des titres	Chiffre d'affaires	
		Capitaux propres	Valeur nette des titres	Résultat net	Observations
SMD	100%	1 k€	1 k€	0 k€	Non significatif
		(4k€)	1 k€	(0 k€)	

4 NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

4.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

4.1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

En K€	30/06/2014		31/12/2013	
	Valeurs brutes	Amortissements / pertes de valeur	Valeurs nettes	Valeurs Nettes
Frais de recherche	2 147	(258)	1 889	903
Droits miniers	8 272	(4 172)	4 100	4 101
Autres immobilisations incorporelles	20	(11)	8	10
Total immobilisations incorporelles	10 438	(4 441)	5 998	5 014
Acatifs miniers	17 140	(884)	16 256	16 380
Terrains	1 117	(858)	258	215
Constructions	11 186	(8 434)	2 752	2 743
Installations techniques, matériels et outillages indu	12 653	(8 806)	3 847	4 432
Autres immobilisations corporelles	1 529	(843)	686	791
Immobilisations corporelles en cours	1 550	(216)	1 334	2 560
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	45 176	(20 041)	25 134	27 121

La ventilation par site des frais de recherche minière (inclus dans les frais de recherche), des droits miniers et des actifs miniers se présente comme suit au 30 juin 2014 :

En K€	30/06/2014			
	Valeurs brutes	Amortissements	pertes de valeur	Valeurs nettes
Courrière	705	(258)		447
Bon Espoir	475			475
Yaou	642			642
Elysée	325			325
Total frais de recherche minière (1)	2 147	(258)	0	1 889
Bon Espoir	8 272	(172)	(4 000)	4 100
Total droits miniers	8 272	(172)	(4 000)	4 100
Dieu Merçi	927	(137)		790
Yaou	8 312	(747)		7 566
Dorlin	7 900			7 900
Total actifs miniers	17 140	(884)	0	16 256

(1) Dont frais de recherche et développement sur procédé d'extraction Thiosulfate pour 258 K€, entièrement déprécié.

Les droits miniers relatifs au titre minier Bon Espoir ont été évalués à la juste valeur dans le cadre de l'acquisition de la société ARMINA sur la base d'un rendement attendu du processus d'extraction associé à l'utilisation du thiosulfate, soit 60%. Suite à la décision de suspendre la construction de l'usine au thiosulfate, une perte de valeur a été constatée au 31 décembre 2011 d'un montant de 4 000 K€ afin de tenir compte du taux de rendement du procédé d'extraction par gravimétrie. Celle-ci a été maintenue au 30 juin 2014.

4.1.2 Flux d'immobilisations incorporelles et corporelles (valeurs brutes)

En K€	31/12/2013	Activités non poursuivies	Augmentations	Diminutions	Autres mvts	30/06/2014
Frais de recherche	1 161		11		975	2 147
Droits miniers	8 272			(77)	77	8 272
Autres immobilisations incorporelles	20			0		20
Total immobilisations incorporelles	9 453	0	11	(77)	1 052	10 438
Actifs miniers	17 140					17 140
Terrains	1 045				72	1 117
Terrains en crédit-bail						
Constructions	10 802		18	(52)	418	11 186
Constructions en crédit-bail						
Installations techniques	7 540		27	(34)	228	7 762
Installations techniques en crédit-bail	4 873				18	4 891
Autres immobilisations corporelles	1 040		17	(27)	(1)	1 029
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	462		38			500
Immobilisations corporelles en cours	2 776		320	(4)	(1 542)	1 550
Avances et acomptes						
Total immobilisations corporelles	45 679	0	420	(117)	(806)	45 176

L'augmentation des frais de recherche s'explique principalement par le transfert d'immobilisations en cours des campagnes de forage effectuées en 2013 sur le site d'ELYSEE et sur le site de Yaou.

Les immobilisations en cours s'élèvent à 1,5 M€ au 30 juin 2014 et sont constituées pour 0,6 M€ des études préparatoires aux unités de cyanuration (Gold Room et unité industrielle de Dieu Merci), pour 0,4 M€ d'études complémentaires sur le PEX de Dorlin et à hauteur de 0,2 M€ d'études préalables à l'usine de traitement au thiosulfate entièrement dépréciées.

4.1.3 Flux d'amortissements des actifs incorporels et corporels

En K€	Ouverture	Activités non poursuivies	Dotations	Reprises	Cessions	Autres mvts	Clôture
Frais de recherche	258						258
Droits miniers	172						172
Autres immobilisations incorporelles	9		3				11
Total immobilisations incorporelles	439		3	0	0	0	441
Actifs miniers	760		124				884
Terrains	830		28				858
Terrains en crédit-bail							
Constructions	8 058		381		(5)		8 434
Constructions en crédit-bail							
Installations techniques	6 973		122	(14)	(22)	169	7 228
Installations techniques en crédit-bail	1 008		507			63	1 578
Autres immobilisations corporelles	574		64		(4)	2	636
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	138		69				207
Immobilisations corporelles en cours	216						216
Avances et acomptes							
Total immobilisations corporelles	18 558		1 295	(14)	(31)	234	20 041

4.1.4 Flux de pertes de valeur des actifs incorporels et corporels

En K€	Ouverture	Activités non poursuivies	Dotations	Reprises	Cessions	Autres mvts	Clôture
Frais de recherche							
Droits miniers	4 000						4 000
Autres immobilisations incorporelles							
Total dépréciation immos. Incorporelles	4 000	0	0	0	0	0	4 000

4.2 Titres de participation mis en équivalence

Les titres mis en équivalence correspondent aux titres COLUMBUS GOLD reçus représentant 24,86% du capital au 30 juin 2014.

Cette participation avait été dépréciée pour un montant de 11 496 K€ au cours du premier semestre 2012 considérant que la baisse était significative et prolongée, sur la base d'un cours de bourse de 0,30 \$CAD par action.

Fin 2013, le cours de bourse se situant à un niveau identique soit 0,30 \$CAD par action, une reprise de dépréciation de 1 200 K€ avait été comptabilisée afin de tenir compte des pertes générées par la société ainsi que les autres éléments comptabilisés en résultat.

Au 30/06/2014, une reprise de dépréciation de 2 566 K€ a été constatée sur la base du cours de bourse plafonné au cours constaté lors des cessions réalisées par Auplata lors du mois de septembre 2014.

Les mouvements de l'exercice sont les suivants

En K€ - valeurs nettes	31/12/2013	Effet de dilution	Plan d'option sur actions réservées au personnel : valeur des services rendus par le personnel (société MEQ)	Résultat de la période	Autres éléments du résultat global	Ecart de conversion	Pertes de valeur	Autres	30/06/2014
Columbus Gold	6 101	(42)	27	(235)	88	82	2 566		8 588
Total titres mis en équivalence	6 101	(42)	27	(235)	88	82	2 566	0	8 588

4.3 Stocks et encours

L'évolution des stocks au bilan consolidé est la suivante :

En K€	30/06/2014			31/12/2013		
	Valeurs brutes	Pertes de valeur	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Pertes de valeur	Valeurs nettes
Stocks MP, fournitures et aut. appro.	767		767	409		409
Stocks - en-cours de production						
Stocks - pds finis et intermédiaires	166		166			
Stocks de marchandises						
Total stocks et encours	934	0	934	409	0	409

L'augmentation des stocks de matières premières correspond au stock de carburant constitué au cours de la saison des pluies afin d'optimiser les coûts de transport. Le stock de produit fini correspond à l'or brut produit les derniers jours du mois et livré à l'affineur début juillet.

4.4 Clients et comptes rattachés

En K€	30/06/2014	31/12/2013
Valeurs brutes	1 965	857
Pertes de valeur	(13)	(13)
Valeurs nettes	1 953	845

Les créances clients correspondent pour l'essentiel aux créances détenues sur les sous-traitants miniers et liées aux prestations d'approvisionnement. Leur augmentation est liée à l'accroissement de l'activité de ces sous-traitants et doit être mise en parallèle avec l'augmentation des dettes fournisseurs vis-à-vis de ces mêmes sous-traitants.

Echéanciers des créances non dépréciées :

En K€	non échu	< 30 jours	< 60 jours	< 90 jours	> 90 jours	Totaux
Totaux	694	90	223	286	658	1 953

4.5 Autres actifs non courants et courants

En K€	30/06/2014			31/12/2013		
	Valeurs brutes	Pertes de valeur	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Pertes de valeur	Valeurs nettes
Créances fiscales hors IS - non courant	1		1			
Total autres débiteurs non courants	1	0	1	0	0	0
Fournisseurs débiteurs	925		925	1025		1025
Créances sur personnel & org. sociaux	48		48	20		20
Créances fiscales - hors IS - courant	18		18	51		51
Comptes courants - actif - courant	38		38	49		49
Charges constatées d'avance	38		38	14		14
Actionnaires : capital appelé non versé						
Créances successions d'actifs - courant				464		464
Autres créances - courant	5		5			
Total autres débiteurs courants	1 074	0	1 074	1 623	0	1 623

4.6 Impôts sur les sociétés

4.6.1 Rapprochement entre impôt théorique et impôt effectif

En K€	30/06/2014
Résultat avant impôt	(2 055)
Taux d'imposition normal applicable en France (%)	33,33%
(Charge) produit d'impôt théorique	685
Incidence des :	
Reprise dépréciation des titres Columbus	855
Résultat des sociétés mises en équivalence	(78)
Autres différences permanentes	(95)
Effet de la non reconnaissance d'impôts différés actifs sur les déficits fiscaux reportables et les autres différences temporelles déductibles	(1 367)
Autres	0
(Charge) produit d'impôt effectivement constaté	(0,00)
Taux d'impôt effectif (%)	0,00%

4.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En K€	30/06/2014	31/12/2013
Disponibilités	6 164	2 793
Intérêts courus non échus s/ disp	2	
Valeurs nettes	6 166	2 793

4.8 Capitaux propres

Au 30 juin 2014, le capital social de la société AUPLATA s'élève à 7 317 952,75 €, constitué de 29 271 811 actions de 0.25 € de nominal chacune, totalement libérées.

4.8.1 Évolution du capital

	31/12/2013	Augmentation de capital	30/06/2014
Nombre d'actions	25 700 388	3 571 423	29 271 811
Capital social en K€	6 425	893	7 318

4.8.2 Actionnariat

	30/06/2014				31/12/2013			
	Actions	%	Droits de vote	%	Actions	%	Droits de vote	%
CMT	6 945 225	23,7%	6 945 225	23,7%	2 000 000	7,8%	2 000 000	7,8%
NG2		0,0%	0	0,0%	4 580 645	17,8%	4 580 645	17,8%
OSEAD		0,0%	0	0,0%	322 580	1,3%	322 580	1,3%
Hydrosol	530 501	1,8%	530 501	1,8%	471 557	1,8%	471 557	1,8%
Public	21 796 085	74,5%	21 796 085	74,5%	18 325 606	71,3%	18 325 606	71,3%
Total	29 271 811	100%	29 271 811	100%	25 700 388	100%	25 700 388	100%

À la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'autres actionnaires que ceux mentionnés ci-dessus, détenant directement ou indirectement 5% ou plus du capital ou des droits de vote du Groupe.

4.8.3 Bons et options de souscription d'actions

Série d'options	Nombre d'options attribuées	Date d'attribution	Date d'échéance	Prix d'exercice	Juste valeur à la date d'attribution	Charge 1er semestre 2014 (en K€)
BSA 2014	878 154	30/06/2014	30/06/2024	1,38 €	0,84 €	245
BSA attribuées à CMT	2 903 225	14/06/2012	14/06/2015	2,00 €	NA	NA
Total	3 781 379					245

	BSA attribuées à		
	BSA 2014	CMT	Total
Quantité attribuée	878 154	2 903 225	3 781 379
Solde au 31/12/2013		2 903 225	2 903 225
Bons attribués au cours de l'exercice	878 154		878 154
Sorties			
Conversion, exercice			
Devenues caducs			
Solde au 30/06/2014	878 154	2 903 225	3 781 379

Données du modèle pour déterminer la JV des BSA	BSA 2014
Prix des actions à la date d'attribution	1,36 €
Prix d'exercice	1,38 €
Maturité	10 ans
Taux d'intérêt sans risque	1,48%
Hypothèse de taux de turnover	0%
Volatilité	72,29%
Décote d'incessibilité	10%

4.9 Résultat par action

	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Nombre moyen pondéré d'actions	27 476 234	22 968 148	21 700 388
Dividende par action versé au titre de l'exercice	0	0	0
Résultat par action des activités poursuivies, en euros	(0,075)	(0,370)	(0,210)
Résultat par action des activités abandonnées, en euros	0,000	0,000	0,000
Actions potentielles dilutives			
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	27 476 234	22 968 148	21 700 388
Résultat par action dilué des activités poursuivies, en euros	(0,075)	(0,370)	(0,210)
Résultat par action dilué des activités abandonnées, en euros	0,000	0,000	0,000

Les résultats des exercices 2014 et 2013 étant déficitaires, aucune action potentielle n'a été considérée comme dilutive. De plus aucun des bons de souscriptions en circulation n'est dans la monnaie au 30/06/2014.

4.10 Variation des provisions pour risques et charges

En K€	31/12/2013	Dotations	Utilisation	Autres Reprises non utilisées	Autres mvts	30/06/2014
Non courant						
pour retraites	35	4		(1)		38
Sous-totaux non courant	35	4	0	(1)	0	38
Courant						
Pour litiges	371	1027	(94)	(88)		1216
Pour mises en état	1492	10		(18)	5	1489
Pour autres risques et charges	20				(5)	15
Sous-totaux courant	1 883	1 038	(94)	(106)	0	2 720
Totaux	1 918	1 041	(94)	(108)	0	2 758

Les dotations de la période intègrent un montant de 1 000 K€ correspondant à la provision comptabilisée suite à l'accord conclu avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM).

4.11 Instruments financiers dérivés

En K€	30/06/2014	31/12/2013	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an	dont inférieure à 5 ans	dont supérieure à 5 ans
Composante Or emprunt obligataire ⁽¹⁾	124	281	124	0	0	0
Totaux Instruments financiers dérivés	124	281	124	0	0	0

- (1) Une composante Or a été enregistrée séparément de la composante dette. Sa juste valeur est enregistrée en instrument financier dérivé. La variation de cette juste valeur, +156 K€ pour le 30 juin 2014, est constatée en résultat financier. Cette variation a une contrepartie en flux de trésorerie pour (161) K€

4.12 Emprunts et dettes financières

4.12.1 Variation des emprunts et dettes financières

En K€	31/12/2013	Impact TIE et ICNE	Augmentations	Diminutions	Autres Mvts	30/06/2014
Retraitement des crédits-baïls	715			(167)		547
Emprunt obligataire	5 463	(75)	6 151	(1 463)	(0)	10 076
Dettes financières avec les parties liées	3 576			(3 116)		460
Autres dettes financières diverses	272		15	(40)		247
Concours bancaires courants	1			(1)		1
Totaux dettes financières	10 027	(75)	6 166	(4 786)	(0)	11 331

Le Groupe a émis un emprunt obligataire le 25 juin 2014 ayant les caractéristiques suivantes :

- Nominal : 6 736 500 €
- Valeur nominale : 500 €
- Nombre d'obligations émises : 13 473
- Maturité : 5 ans
- Taux d'intérêt fixe de 8%
- Coupon payable le 26 juin de chaque année
- Les frais d'émission d'emprunts s'élèvent à 586 K€ (dont 210 K€ décaissés au 30/06/2014) et conduisent à un taux d'intérêt effectif de 10.31%
- 2 925 de ces obligations ont été souscrites par compensation conventionnelle de créance à raison de 1 obligation Auplata 2010 (ISIN : FR0010849968) contre 1 obligation Auplata 2019 nouvelle de même valeur, soit 27% des obligations Auplata 2010 en circulation.
- 5 000 de ces obligations ont été souscrites par compensation de créances avec les parties liées (CMT).
- 5 548 de ces obligations ont été émises avec une contrepartie en trésorerie.

4.12.2 Échéancier des emprunts et dettes financières

En K€	30/06/2014	Part		dont	
		à moins d'un an	à plus d'un an	inférieure à 5 ans	supérieure à 5 ans
Retraitement des crédits-baïls	547	237	311	311	
Emprunt obligataire	10 076	3 925	6 151	6 151	
Dettes financières avec les parties liées	460	460			
Autres dettes financières diverses	247		247	247	
Concours bancaires courants	1	1			
Totaux dettes financières	11 331	4 623	6 709	6 709	0

4.13 Autres passifs courants et non courants

<i>En K€</i>	30/06/2014	31/12/2013
Fournisseurs	4 366	3 100
Fournisseurs d'immobilisations	1067	1067
Totaux fournisseurs	5 433	4 167
Avances et acomptes reçus	6	
Dettes sociales	688	1 138
Dettes fiscales	263	356
Dettes diverses	140	104
Produits différés		
Autres		
Totaux des autres passifs cou	1 097	1 598
Autres passifs non courants		
Totaux autres passifs non cot	0	0

4.14 Engagements et passifs éventuels

Suite à la fermeture du site de Yaou, le Groupe a procédé fin 2013 au licenciement collectif de 24 salariés. 13 de ces salariés ont engagé une action prud'homale en contestation du licenciement économique. Le montant total de leurs revendications s'élève à 572 k€. A la date de l'arrêté des comptes semestriels, la Société considère que ce risque n'est pas avéré et à ce titre, qu'il n'y a pas lieu de le provisionner.

Les autres engagements de la Société n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à la situation décrite à la note 4.18 de l'annexe aux comptes consolidés du 31 décembre 2013.

4.15 Ventilation du chiffre d'affaires

<i>En K€</i>	30/06/2014	30/06/2013
Ventes d'or	7 172	8 430
Ventes d'argent	6	7
Prestations de services	2 138	1 034
Chiffre d'affaires	9 317	9 471

Les prestations de service correspondent essentiellement aux refacturations aux sous-traitants des prestations logistiques relatives à leurs approvisionnements, notamment en carburant.

4.16 Charges d'exploitation

4.16.1 Ventilation des achats consommés

En K€	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Achats matières premières & autres approvisionnements	2 746	6 297	3 677
Variation stocks matières premières & autres approvisionnements	(358)	(95)	12
Achats de sous-traitance et autres services externes ⁽¹⁾	4 071	7 940	3 317
Autres charges externes	2 175	5 229	2 609
Totaux	8 633	19 371	9 615

(1) Correspond principalement aux charges de sous-traitance minière

4.17 Dotations et reprises aux amortissements et provisions

En K€	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Dot./Amt. & dép. immo. incorporelles	3	10	7
Dot./Amt. & dép. immo. corporelles	1 295	2 739	1 205
Dotations aux amortissements	1 298	2 749	1 211
Dot. aux provisions	13	434	136
Dot./dép des stocks MP et marchandises		(39)	
Dot/dép. des stocks en-cours et produits finis			(0)
Dot./dép. des actifs circulants	(0)		
Dotations aux dépréciations et provisions nettes d	13	396	136
Dotations aux amortissements et provisions nette	1 311	3 145	1 347

4.18 Produits et charges non récurrents

En K€	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Produits non récurrents			
Variation de la JV de l'instrument dérivé lié à la cession de SOTRAPMAG			
Subvention d'investissement			
Reprise sur dépréciation des titres mis en équivalence ⁽¹⁾	2 566	1 200	
Résultat de dilution			
Annulation du complément de prix SOTRAPMAG ⁽²⁾		748	748
Sous-total produits non récurrents	2 566	1 948	748
Charges non récurrentes			
Provision BRGM ⁽³⁾	(1 000)		
Dépréciation des titres mis en équivalence			
Variation de la JV de l'instrument dérivé lié à la cession de SOTRAPMAG			
Fermeture du site Yaou ⁽⁴⁾		(672)	
Résultat de dilution	(41)	(170)	
Autres charges non récurrentes	0	0	0
Sous-total charges non récurrentes	(1 041)	(841)	0
Total net	1 526	1 107	748

- (1) Cf. note 4.2
- (2) Correspond à la reprise sans objet d'un passif sur complément de prix conditionnel dans le cadre de l'acquisition de SOTRAPMAG
- (3) Cf. note 4.10
- (4) Correspond aux frais exceptionnels liés à la fermeture temporaire du site de Yaou

4.19 Coût de l'endettement

<i>En K€</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Intérêts et charges assimilés	(349)	(526)	(25)
Produits nets des autres valeurs mobilières			
Coût de l'endettement financier net	(349)	(526)	(25)
Autres intérêts et produits assimilés	(23)	223	(1)
Différence nette de change	12	(6)	(2)
Dotations financières nettes des reprises			
Total des charges et produits financiers	(360)	(309)	(27)

4.20 Notes relatives au tableau de flux de trésorerie

<i>En K€</i>	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2013
Dotations/reprises aux amortissements, provisions et pertes de valeur	1 124	3 241	1 616
Etalement du coût des stock-options	245		
Variation de juste valeur du dérivé or lié à l'évolution du coût forward de l'or	20	(222)	
Total charges et produits calculés	1 389	3 019	1 616

4.21 Note relative aux parties liées

Les parties liées sont les personnes (administrateurs, dirigeants du Groupe ou des principales filiales) ou les sociétés détenues ou dirigées par ces personnes. Les transactions suivantes réalisées au cours de l'exercice avec des parties liées ont été identifiées :

<i>En K€</i>	OSEAD	SOTRAPMAG	CMT	MDG
Compte de résultat 30/06/2014				
Chiffre d'affaires		160	48	460
Autres produits				
Achats et charges externes		31		1 510
Prestations de R&D activées				
Charges financières	6		68	
Résultat des activités non poursuivies				
Bilan 30/06/2014				
Clients		31	25	85
Débiteurs				
Fournisseurs				
Avances en compte-courant	392	37	68	
Dépôts et cautionnements reçus				
Emprunt obligataire			2 500	

MDG est une filiale de CMT, elle exploite en tant que sous-traitant un des chantiers alluvionnaires d'Auplata. Sotrapmag est une filiale de Columbus.

4.22 Information sectorielle

4.22.1 Information par groupe d'activité

Le Groupe s'organise autour d'un seul secteur relatif à l'exploitation minière d'or primaire. Ainsi, l'information relative à la norme IFRS 8 - *Secteurs opérationnels* est présentée dans l'ensemble des états financiers consolidés et de notes de l'Annexe.

4.22.2 Informations par zone géographique

Le Groupe effectue des travaux d'exploration et d'exploitation des sites miniers en Guyane Française. L'intégralité de l'activité du Groupe se fait donc en France.

4.23 AUTRES NOTES

4.23.1 Effectifs

	30/06/2014	31/12/2013
Effectifs en fin période	60	90

4.23.2 Rémunération des mandataires sociaux

Nous vous présentons les rémunérations et avantages versés à chacun des mandataires sociaux par la Société et des sociétés contrôlées par AUPLATA durant l'exercice écoulé. Monsieur Didier Tamagno, Directeur Général et Monsieur Jean-François Fourt, Président du Conseil d'Administration ont perçu une rémunération s'élevant au total, avantages en nature compris, à 96 K€

4.23.3 Événements postérieurs

Augmentation de capital

Postérieurement au 30 juin 2014, la Société a procédé à une augmentation de capital réservée en numéraire, entièrement souscrite par un investisseur privé. Cette opération s'est traduite par l'émission de 1 100 000 actions nouvelles au prix unitaire de 1,40 € soit un montant total de 1 540 000 €

Titres miniers

La Société SMYD, filiale d'Auplata a déposé le 18 septembre le dossier de renouvellement du Permis d'Exploitation (PEX) du site de Yaou arrivant à échéance en novembre 2014.

Columbus

Au cours du mois de septembre, la Société a procédé à des cessions de titres de sa filiale Columbus sur le marché de Toronto. A l'issue de ces cessions, opérées dans le cadre de la gestion de sa trésorerie et du financement de ses projets de développement Auplata détient 20 184 177 titres de la société Columbus, soit 14,86% du capital de Columbus au 30 septembre 2014.

Accords post-clôture

Postérieurement à la clôture, la Société a signé un accord de partenariat technique d'une durée de 3 ans avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (le BRGM). Auplata et le BRGM ont également conclu l'octroi au BRGM d'une option d'entrée au capital d'Auplata à travers une augmentation de capital réservée d'un montant de 2M€

Le 22 septembre, Auplata annonçait la signature d'un accord de joint-venture (coentreprise) conclu avec Newmont LaSource, filiale à 100% de Newmont Mining Corporation, l'un des premiers producteurs d'or au monde et portant sur les titres miniers, Permis Exclusifs de Recherche (PER), de Bon Espoir et Iracoubo Sud détenus par la filiale ARMINA Ressources Minières d'Auplata. Cet accord prévoit deux phases d'exploration avec des dépenses d'exploration engagées par Newmont pouvant aller jusqu'à 12 M USD, permettant à Newmont de porter sa participation dans la coentreprise jusqu'à 75%, Auplata conservant les 25% restant.

A l'issue de ces deux phases d'exploration, Auplata aura la faculté, en fonction de sa contribution aux futurs programmes d'exploration, de maintenir sa participation dans la coentreprise, d'accepter de la diluer ou de la convertir en perception d'une royalty sur les futures exploitations.

Cet accord s'inscrit dans la stratégie du Groupe de conclure des partenariats avec des acteurs majeurs internationaux afin de valoriser son portefeuille minier.

L'accord entre Auplata et Newmont reste soumis à la réalisation de différentes conditions suspensives, et notamment à l'accord du Ministère chargé des Mines.

4.24 LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Sociétés	Société mère	% de contrôle		% d'intérêt		Méthode	
		30/06/2014	31/12/2013	30/06/2014	31/12/2013	30/06/2014	31/12/2013
<i>Société consolidante</i>							
AUPLATA SA		Top	Top	Top	Top	IG	IG
<i>Filiales</i>							
S MYD	AUPLATA SA	100%	100%	100%	100%	IG	IG
CMD	AUPLATA SA	100%	100%	100%	100%	IG	IG
ARMNA	AUPLATA SA	100%	100%	100%	100%	IG	IG
CMD 9	AUPLATA SA	100%	100%	100%	100%	IG	IG
VERDAL REFORESTAGE	AUPLATA SA	66%	66%	66%	66%	IG	IG
COLUMBUS GOLD	AUPLATA SA	24,86%	25,01%	24,86%	25,01%	MEQ	MEQ